



Le vaccin contre le diarrhée du voyageur et le choléra

Traveller's Diarrhea and Cholera Vaccine

Les vaccins pour voyageurs sont recommandés aux personnes qui voyagent vers certains pays ou qui prévoient y travailler. Il est important de parler à votre médecin de vos projets de voyage ou de visiter une clinique du voyageur au moins six à huit semaines avant votre départ. Il y a des frais pour la plupart de ces vaccins.

Apportez votre carnet de vaccination à la clinique du voyageur, si vous en avez un. Il est particulièrement important de conserver un registre de tous les vaccins administrés pour des voyages, et d'apporter ce registre dans vos bagages.

Qu'est-ce que le vaccin contre la diarrhée du voyageur et le choléra ?

Ce vaccin protège contre la diarrhée du voyageur et le choléra, des infections provoquées par deux types de bactéries. Ce vaccin est approuvé par Santé Canada.

Ce vaccin vous garantira un certain degré de protection contre ces maladies. Toutefois, il est très important d'avoir une bonne hygiène personnelle et de prendre certaines précautions au moment de boire et de manger. Pour plus de renseignements, consultez la HealthLink BC File [fiche santé de la C.-B.] [n° 41a Conseil de santé pour les voyageurs](#).

Qui devrait recevoir ce vaccin ?

Les personnes voyageant ou travaillant en Amérique centrale ou en Amérique du Sud, dans les Caraïbes, l'Asie du Sud-Est, en Afrique, dans le sud de l'Europe ou en Europe de l'Est peuvent devoir être vaccinés. Le médecin ou une infirmière de votre clinique du voyageur pourra déterminer si vous devez être vacciné. Une dose de rappel du vaccin pourra être nécessaire si vous continuez de voyager ou de travailler dans ces régions du globe.

Pour une protection contre la diarrhée du voyageur

Les adultes et les enfants de 2 ans et plus reçoivent un vaccin oral (par la bouche), qu'ils peuvent prendre à la maison. Une dose de rappel peut être nécessaire tous les trois mois.

Pour une protection contre le choléra

Les adultes et les enfants de 6 ans et plus reçoivent deux doses du vaccin, qu'ils peuvent prendre à la maison. Une dose de rappel peut être requis tous les deux ans.

Les enfants de 2 à 6 ans reçoivent trois doses du vaccin, à prendre à la maison. Une dose de rappel peut être nécessaire tous les six mois.

Le vaccin assure une protection environ une semaine après la prise de la dernière dose.

Votre clinique du voyageur vous donnera toutes les indications sur la façon de prendre le vaccin à la maison. **Il est très important de bien suivre ces directives.**

Réactions possibles au vaccin

Les réactions à ce vaccin sont habituellement légères et temporaires. Les réactions les plus fréquentes peuvent inclure des maux d'estomac, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

En cas de fièvre ou de douleur, on peut donner de l'acétaminophène ou du Tylenol^{MD}. On ne doit PAS donner d'AAS ou d'aspirine aux moins de 20 ans en raison des risques de syndrome de Reye.

Il est important de demeurer dans la clinique pendant 15 minutes après avoir reçu le vaccin, car il y a des risques de réaction allergique mortelle. Cette réaction, appelée anaphylaxie, est toutefois extrêmement rare.

Cette réaction peut inclure de l'urticaire, des difficultés respiratoires, une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela se produit et que vous avez quitté la clinique, appelez le 911 ou le numéro d'urgence de votre région. Cette réaction peut être traitée et survient chez moins d'une personne vaccinée sur un million. **Signalez toute réaction grave ou inattendue au médecin ou à une infirmière en santé publique.**

Qui ne devrait pas être vacciné?

Parlez à l'infirmière ou au médecin de votre clinique du voyageur si :

- vous avez déjà eu une réaction allergique qui aurait pu être fatale à un précédent vaccin contre le choléra ou à toute composante du vaccin, y compris la saccharine;
- vous avez de la fièvre ou des maux d'estomac au moment d'être vacciné.

Les enfants de moins de deux ans ne devraient pas être vaccinés.

Qu'est-ce que la diarrhée du voyageur?

La diarrhée du voyageur est le fait d'avoir des selles fréquentes, molles ou liquides causées le plus souvent par de la nourriture ou des boissons contaminées. Les symptômes de la diarrhée du voyageur comprennent également des crampes d'estomac, des nausées, des vomissements, une sensation de gonflement et une impression de malaise généralisée. Ces symptômes peuvent apparaître de façon soudaine et durer de trois à cinq jours.

La cause la plus fréquente de diarrhée du voyageur est la nourriture ou l'eau contaminées par la bactérie appelée *E. coli* entérotoxigène, ou ETEC. Cette bactérie se trouve dans les excréments des personnes infectées. Les personnes qui utilisent la salle de bain sans se laver convenablement les mains par la suite peuvent transmettre la bactérie à d'autres personnes en préparant les aliments ou par contact de mains à bouche. Les aliments peuvent aussi être contaminés lorsque des excréments sont utilisés comme fertilisants ou que de l'eau contaminée est utilisée pour « rafraîchir » les fruits et les légumes dans les étalages des marchés.

Qu'est-ce que le choléra?

Le choléra est une infection grave et parfois mortelle causée par la bactérie *Vibrio cholerae*. Les personnes qui ont été infectées ne ressentent

souvent aucun symptôme, si ce n'est une légère diarrhée. Elles peuvent toutefois en venir à souffrir de diarrhée aqueuse grave et de vomissements. S'il n'est pas traité, le choléra peut conduire à une déshydratation grave et à la mort.

Tout comme l'ETEC, la bactérie du choléra se trouve dans les selles des personnes infectées et la maladie se propage de la même façon. La bactérie du choléra peut vivre dans l'eau de certaines régions côtières. La maladie peut aussi se propager lorsqu'on consomme des fruits de mer ou des crustacés crus ou qui ne sont pas suffisamment cuits.

Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Tous les efforts nécessaires sont déployés en vue d'obtenir le consentement éclairé d'un parent ou du tuteur de l'enfant avant la vaccination. Les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les risques et les avantages peuvent fournir leur consentement ou refuser la vaccination, sans égard au point de vue de leurs parents ou tuteur. Il est conseillé aux parents, aux tuteurs et à leurs enfants mineurs de discuter de la vaccination avant qu'elle ait lieu et de poser des questions, si nécessaire, à l'infirmière ou au médecin.

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLink BC File, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles/index.stm ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.